



2009

l'année des grands chantiers de réflexion

L'ANNÉE 2009 PROMET d'être fort chargée pour la FMOQ sur les plans de la réflexion et du positionnement stratégique. En 2008, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à consolider les acquis liés à l'entente sur le rattrapage salarial. Nous avons aussi élaboré des pistes de solutions pour contrer la pénurie d'omnipraticiens grâce à notre politique de valorisation de la médecine familiale. En 2009, dernière année complète de l'entente régissant nos conditions de travail, la Fédération entend mettre de l'avant des mesures concrètes et tangibles pour améliorer l'environnement professionnel et les conditions d'exercice des omnipraticiens.



Photo: Emmanuelle Garnier

les programmes de santé mentale et de maintien à domicile.

Évidemment, parallèlement à tout ce travail de fond sur des enjeux spécifiques, nous entendons continuer à suivre l'évolution de la rémunération des médecins québécois par rapport à celle de nos collègues du reste du Canada ainsi que l'écart entre les omnipraticiens et les spécialistes du Québec. Nous avons trop souvent vu, dans le passé, des écarts injustifiés se créer au fil du temps à ces niveaux, et ce, toujours à notre désavantage. Il est donc plus que jamais de notre devoir d'être vigilants afin que le passé ne soit pas garant de l'avenir à cet égard.

Des groupes de travail

C'est dans cette optique que plus d'une dizaine de groupes de travail internes, mandatés par le Bureau de la Fédération, sont déjà à pied d'œuvre. Ces groupes ont le mandat de formuler des propositions sur un large éventail de sujets qui touchent autant à l'organisation des services qu'à la rémunération.

Tout d'abord, certains groupes s'attaqueront au développement de nouveaux modèles de soins et au financement des cliniques privées, ce qui devrait permettre à la FMOQ de se positionner clairement dans les prochains mois sur des enjeux à propos desquels nous sommes directement interpellés.

D'autres groupes se pencheront sur la rémunération, que ce soit la rémunération différente, en deuxième ligne, dans les urgences ou pour les soins de longue durée, et feront des recommandations sur des modifications à apporter, au besoin, en 2010 dans le cadre des négociations liées au renouvellement de notre entente de travail avec le gouvernement. Enfin, un comité se penchera sur la rémunération à honoraires fixes et sur celle à tarif horaire. Il étudiera notamment des propositions visant à encourager la prise en charge dans

Une année de contenu

Comme vous le voyez, d'importants travaux de réflexion sont à l'ordre du jour de la Fédération au cours des prochains mois. Durant cette période, nous comptons évidemment sur la contribution de chacune des associations et la participation active des omnipraticiens œuvrant dans tous les secteurs de pratique. Nous désirons connaître vos préoccupations et vos suggestions concernant les différents thèmes abordés au sein des groupes de travail, ainsi que sur d'autres thèmes pouvant être tout aussi pertinents, afin que les positions de la Fédération soient le juste reflet des attentes et des ambitions légitimes de l'ensemble des omnipraticiens.

L'année en cours sera donc sous le signe du contenu. Nul doute que des positions et des solutions porteuses émergeront de nos différents travaux de réflexion. Ces propositions, sans doute à la fois ambitieuses et fort à-propos, devront ensuite trouver écho chez les décideurs publics. Il en va de l'intérêt de l'ensemble de la collectivité québécoise.

*Le président,
Dr Louis Godin*